

25 mars 2013

**13.131**  
ad 13.018**Postulat de la commission de gestion et des finances****Améliorer l'insertion professionnelle**

Dans notre canton de nombreux programmes d'accompagnement à la réinsertion existent sous des formes diverses et variées comme par exemple:

- mesures de réhabilitation socioprofessionnelle;
- entraînement au travail;
- rafraîchissement des connaissances scolaires;
- cours de langues;
- intensifications des efforts de placement;
- mise au courant et familiarisation avec le travail;
- programmes d'occupation.

Ces actions touchent notamment les jeunes, les personnes dépendantes de l'aide sociale, les chômeurs, les réfugiés, les bénéficiaires de l'AI, les prisonniers et sont dispensées dans les différents départements que sont le DEC, le DECS, DSAS et le DJSF.

Toutes ces mesures sont dispensées au travers de programmes spécifiques sans réelle coordination et offrent peu de passerelles les uns avec les autres.

Par souci de cohérence et d'efficacité et afin d'éviter les doublons, nous demandons au Conseil d'Etat d'établir la liste des programmes qui offrent des mesures spécifiques non comprises dans les cursus habituels des études académiques ou de la formation professionnelle. Nous prions également le Conseil d'Etat de regrouper tous ces programmes dans un seul département (qui pourrait être le DEC) et de créer un office spécialement dédié à cette fonction.